



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 avril 2024, à Marciac

Initialement prévue le 9 avril 2024 à 16 h, la réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance n'a pas pu avoir lieu à cette date ; le quorum n'ayant pas été atteint.

Une nouvelle réunion du Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoquée le 9 avril 2024, a été organisée sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, le 10 avril 2024 à 11 h.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Alain Payssé, Patricia Pascal, Chantal Dubor, Maryse Lacour

Excusés : Nicole Pion, Géraldine Cossou-Péry, Eliane Duffau, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Thierry Fernando

Secrétaire de séance : Maryse Lacour

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 5 (5 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20240410/03/7.1

Objet : Budget du CIAS Marciac – Plaisance – Affectation du résultat 2023

Le Président expose :

Considérant que le compte administratif du budget 2023 fait apparaître :

FONCTIONNEMENT	
Un déficit de fonctionnement 2023 de	- 94 552,94
Un excédent reporté de	152 716,73
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	57 163,79
INVESTISSEMENT	
Un déficit d'investissement 2023	- 694,45
Un excédent d'investissement cumulé de	16 943,44
Soit un excédent de financement de	16 248,99

Considérant qu'il y a lieu de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023, il est proposé à l'assemblée d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 de la manière suivante :

Affectation du résultat :

Résultat d'exploitation au 31 décembre 2023 : déficit	- 94 552,94
Résultat reporté en fonctionnement (002)	57 163,79
Résultat reporté en investissement (001) : Excédent	16 248,99

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité de valider l'affectation des résultats de l'exercice 2023 tels que présentés par le Président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.
Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance,
Maryse LACOUR

Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON